

IV

*(Informations)*INFORMATIONS PROVENANT DES INSTITUTIONS ET ORGANES DE L'UNION
EUROPÉENNE

PARLEMENT EUROPÉEN

Avis de recrutement PE/106/S

(2007/C 135/02)

Le Parlement européen organise la procédure de sélection:

PE/106/S — Agent temporaire — Administrateur (AD5) spécialiste d'études dans le domaine des technologies de l'information et de la communication (TIC).

Cette procédure de sélection requiert un niveau d'enseignement correspondant à un cycle complet d'études universitaires de trois ans au moins sanctionné par un diplôme en rapport avec la nature des fonctions.

Aucune expérience professionnelle n'est exigée.

Cet avis de recrutement est publié uniquement en anglais et en français. Le texte intégral se trouve dans le Journal Officiel C 135 A dans ces deux langues.
